

Centre petite enfance à Andromède

LA FABRIQUE D'ARCHITECTURE AU-DESSUS DES BERCEAUX

Blagnac Constellation réalise un centre petite enfance de 50 places dans la ZAC Andromède, en pied d'un immeuble d'une cinquantaine de logements sociaux réalisé par la SA HLM Patrimoine La Languedocienne.

Le lauréat du concours est Joseph Almudever, (la « Fabrique d'Architecture »).

Son projet est particulièrement intéressant, et prévoit des logements spacieux tous agrémentés de terrasses ou de loggias. Pour le centre petite enfance, la qualité environnementale et l'organisation des espaces ont constitué le point fort : toiture végétalisée, double orientation de la structure, s'ouvrant sur des espaces extérieurs attractifs, prise en compte d'énergies renouvelables pour l'eau chaude sanitaire...



Les logements Andromède près du centre

Le centre petite enfance



BREVES

Collège d'Aussonne, la carte scolaire définie

Avec l'ouverture du collège d'Aussonne, la carte scolaire sera modifiée à la rentrée 2006. Pour respecter l'entité territoriale Blagnac Constellation, les élèves d'Aussonne et de Mondonville seront scolarisés à Aussonne ; les élèves de Cornebarrieu, Blagnac, Beauzelle et Seilh seront scolarisés à Blagnac. L'offre de transports scolaires sera adaptée à ce nouveau découpage.

Comme prévu, Blagnac-Constellation s'engagera à construire la gymnase du nouvel établissement aussonnais.

ZAC Monges-Croix du Sud, choix décisif en avril

Comme pour la ZAC Andromède, trois cabinets d'architecture ont été retenus après première sélection pour la réalisation d'un groupe scolaire et du centre d'accueil pour la petite enfance. Fin avril, le nom du lauréat retenu parmi les trois équipes, sera connu.

Regard sur Blagnac Constellation

BUDGET - UNE SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

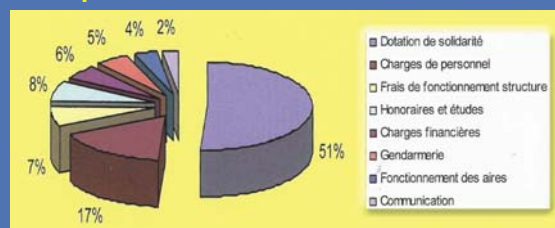
En 2006, Blagnac Constellation consolide sa situation financière. Les ressources, constituées par la taxe sur le foncier bâti de la ZAC AéroConstellation permettent à Blagnac Constellation d'investir dans les équipements publics nécessaires pour répondre à la croissance démographique du secteur. Cet investissement concernera des équipements publics situés dans les ZAC publiques d'aménagement ou des équipements intercommunaux tels le centre petite enfance des Monges, le centre petite enfance d'Andromède, la Coulée Verte des Monges... En 2006, Blagnac Constellation va consacrer 3 millions d'euros à ces équipements publics.

Les recettes de Blagnac Constellation en 2006

proviennent majoritairement de la taxe sur le Foncier Bâti, reversée par les communes de Blagnac et Cornebarrieu au Sivom.

RECETTES	BUDGET PRÉVISIONNEL 2006
Participations communales	3 240 000 euros
- Dont Blagnac	2 268 000 euros
- Dont Cornebarrieu	971 600 euros
Location gendarmerie	40 954 euros
Consommation des fluides sur les aires d'accueil des gens du voyage	12 034 euros

Les dépenses de fonctionnement



Une dotation de solidarité en augmentation

Elle représente 20 % du foncier bâti perçu par Blagnac et Cornebarrieu au titre d'AéroConstellation. Cette somme est reversée aux communes en fonction de leur population et de péréquations au sein de Blagnac Constellation.

	RÉPARTITION DE LA DOTATION DE SOLIDARITÉ	PART DE LA DOTATION PERÇUE PAR COMMUNE
Aussonne	179 651 euros	20 %
Beauzelle	157 356 euros	17 %
Blagnac	313 228 euros	35 %
Cornebarrieu	111 183 euros	12 %
Mondonville	68 998 euros	8 %
Seilh	71 685 euros	8 %
Total	902 102 euros	

Elle permet d'améliorer le fonctionnement des équipements existant sur les communes et d'offrir à tous les habitants de Blagnac Constellation la même qualité de vie. Pour 2006, la dotation de solidarité représentera 51 % des dépenses de fonctionnement.



**BLAGNAC
CONSTELLATION**

AUSSONNE-BEAUZELLE-BLAGNAC-CORNEBARRIEU-MONDONVILLE-SEILH

Des Communes hors du Commun.

**Sivom Blagnac
Constellation**

15 Place Intérieure de l'Eglise
31700 Blagnac
Tél - 05 62 74 27 90

Président : Bernard KELLER
Secrétariat de rédaction :

Agence de presse - 05 61 30 10 77

Mise en page :

ORSEAU 05 62 19 04 78